

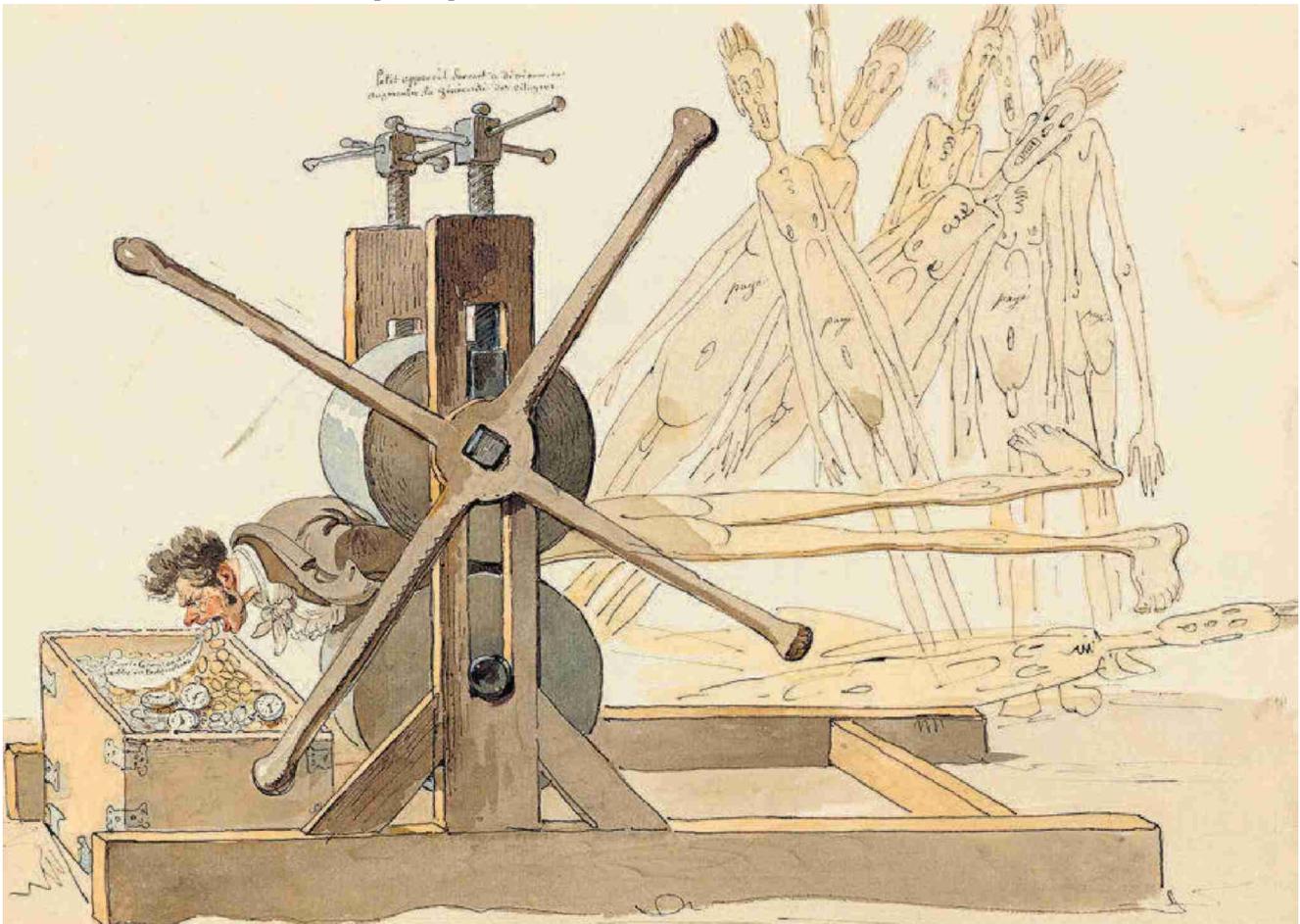
Le Matin Dimanche
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 147'556
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 72
Surface: 93'420 mm²

Adam Töpffer a croqué les premières genevoiseries en 1814

Grinçant Peintre, le père de Rodolphe Töpffer a également produit une série de caricatures féroces sur les mœurs et les affaires politiques de la Cité de Calvin au début du XIX^e siècle.



«Petit appareil servant à diminuer ou à augmenter la générosité des citoyens»

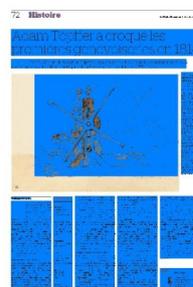
► Un contribuable

genevois se voit presser par une terrible machine servant, selon son auteur, «à diminuer ou à augmenter la générosité des citoyens». Le pauvre homme crache des florins, la monnaie en cours à Genève, mais également – détail

cocasse – des montres. L'industrie horlogère représente en effet déjà à cette époque une source de revenu importante pour la ville. Alors qu'il s'appête à rendre l'âme, le malheureux s'exclame: «Pour la garnison

et les réparations des fortifications», deux genevoiseries qui secouent alors la Cité de Calvin. Une fois pressuré, il rejoindra les cadavres aplatis à l'arrière-plan sur lesquels on trouve la mention «payé».

Cette caricature critiquant violemment la politique menée par le gouvernement conservateur ne sera jamais publiée du vivant de son auteur. DR



Le Matin Dimanche
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 147'556
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 72
Surface: 93'420 mm²

Guillaume Henchoz

Le peintre genevois Wolfgang-Adam Töpffer fulmine en ce jour du mois d'août 1814. Genève vient d'accepter une Constitution un peu trop raide à son goût. On y introduit un système censitaire, où seuls les plus riches citoyens accédaient au droit de vote. L'article 8 du texte permettait toutefois d'exonérer du cens électoral certains notables comme les pasteurs et les responsables d'institutions de santé et de bienfaisance: des personnalités politiquement proches des idées conservatrices portées par cette nouvelle Constitution. Töpffer va sublimer sa rancœur à l'égard de ce texte qu'il juge inique et du gouvernement qui le porte dans une série de caricatures hautes en couleur. On peut les découvrir au Musée international de la Réforme (MIR) à Genève dans le cadre d'une exposition temporaire qui se tient jusqu'au 1er février 2015.

Genève face à son destin

Quelques mois auparavant, alors que l'Europe attend patiemment la chute de l'empereur Napoléon, un groupe de citoyens genevois prend les devants et proclame la restauration de la République. Depuis quinze ans, Genève n'était plus que le chef-lieu du Département français du Léman. Les grandes puissances européennes observent avec intérêt cette rebuffade mais conseillent fortement aux autorités genevoises d'explorer une autre solution: le rattachement de Genève à la Confédération helvétique. Pour l'historien et directeur honoraire du MIR, Olivier Fatio, c'est à ce moment que se joue le destin de Genève: «Le gouvernement genevois de 1814 était très marqué par l'Ancien Régime, c'est-à-dire assez réactionnaire. Le paradoxe réside dans le fait qu'on leur doit le rattachement de Genève à la Suisse. Sans leur initiative en faveur de l'indépendance de Genève, la ville et son territoire seraient sans doute restés français.» Genève, certainement intéressée par l'autonomie politique que lui procure le statut de Canton, accepte ce mariage de raison.

Or, pour que la greffe entre la jeune Con-

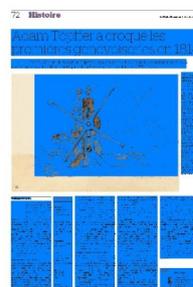
fédération et la cité du bout du lac prenne, il faut que les autorités genevoises règlent certains points que rappelle Olivier Fatio: «Genève doit remplir deux conditions: il lui faut se doter d'une Constitution cantonale et elle doit organiser son territoire de manière à être contiguë à la Suisse.»

Joseph des Arts, la bête noire

La Constitution est rédigée et adoptée au pas de charge. Reste encore le problème du territoire qui va susciter d'intenses débats, comme le note le directeur du MIR: «On trouve les partisans d'un grand Genève qui comprend des territoires français et savoyards habités par une population catholique et les défenseurs d'un petit Genève, plus centrés sur la ville et ses environs, qui visent à garder une majorité de population protestante. C'est la deuxième option qui sera finalement retenue.»

C'est dans ce climat d'effervescence politique qu'Adam Töpffer réalise ses premières caricatures. On y trouve régulièrement un personnage bedonnant affublé d'une perruque, d'une épée, et d'un bâton: les attributs de l'Ancien Régime. Il se nomme Joseph des Arts, il est l'un des quatre syndics de Genève. C'est la cheville ouvrière de la nouvelle Constitution qui révolte Adam Töpffer: il devient rapidement la bête noire du peintre genevois aux aspirations libérales.

Mais le pauvre syndic n'est pas la seule victime de Töpffer. Les décisions des conservateurs aux commandes du futur Canton sont autant de sujets d'inspiration pour ses caricatures. C'est le temps des premières genevoiseries, ces affaires politiques portées par «un mélange d'inconséquence et de désorganisation, aggravées par le soupçon récurrent d'arrogance et une certaine propension à la bourde, voire à la dépense inutile», selon la définition qu'esquise André Klopmann dans «Mon dictionnaire de Genève» aux éditions Slatkine. Ce sont les dépenses militaires qui font problème, rappelle Olivier Fatio: «Genève continue à entretenir une garnison importante qui n'est pas d'une grande utilité. Les soldats quittent même leur poste en mars 1814 et mai 1815 alors que des troupes françaises



Le Matin Dimanche
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 147'556
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 72
Surface: 93'420 mm²

s'approchent de Genève. La troupe coûte cher et la situation exaspère Adam Töpffer tout comme de nombreux libéraux.» A cela s'ajoute encore l'entretien des murs qui protègent la cité et qui engloutit une part importante du budget de Genève: «Des voix autorisées, comme celle de Pictet de Rochemont, demandent de les démanteler mais se heurtent à l'opposition des conservateurs», note encore l'historien. Ces derniers vont se maintenir au pouvoir en s'appuyant sur une Constitution qui sera certes amendée au fil des années mais qui va rester en fonction jusqu'en 1841.

Le caractère grinçant et parfois vulgaire des caricatures leur confère une certaine modernité. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ces dernières n'ont jamais été publiées du vivant de leur auteur et restaient sur le bureau du peintre qui ne les montrait qu'à sa famille et ses amis libéraux. Elles devaient constituer une sorte d'exutoire pour Töpffer et ses proches. Et même plus tard, quand il prend à Etienne Duval, le petit-fils de Töpffer, l'idée de montrer les caricatures aux descendants des personnages portraiturés, la pilule a dû mal à passer selon Olivier Fatio: «Ils ont été choqués. Duval a même pensé un temps détruire ces planches. Heureusement, il les a léguées au Musée d'art et d'histoire.» Il s'en est fallu de peu pour qu'on ne puisse pas s'en régaler deux siècles plus tard, lors du bicentenaire de l'arrivée de Genève dans la Confédération. ●



A découvrir

«1814, premières genevoiseries?», caricatures d'Adam Töpffer
Musée international de la Réforme, Genève.
Jusqu'au 1er février 2015.

En Dates

1766

Naissance

Wolfgang-Adam Töpffer voit le jour à Genève le 20 mai.

1789

Retour à Genève

Il apprend la gravure et part à Paris pour un stage où il découvre les milieux artistiques.

1792

Exposition

Il montre ses portraits et aquarelles.

1799

Père

Naissance de son fils Rodolphe, créateur et théoricien de la bande dessinée.

1812

Distinction

Médaille d'or à l'exposition du Louvre.

1847

Décès

Il meurt le 10 août.